

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La **réservation** est considérée comme **définitive** dès que **les arrhes ont été perçues** et par la **signature** du client des conditions de vente .

ARRHES Réservation

Un prépaiement équivalant à 100 % de la première nuit sera prélevé par carte ou chèque bancaire par l'hôtel à la réservation et il n'est pas remboursable.

PRIX

Toute inscription est considérée comme définitive à réception de l'acompte. **Si règlement par carte bancaire prélèvement à distance merci de nous donner un accord écrit** (mail, fax,) et de nous communiquer les coordonnées de la carte uniquement par téléphone

Les prestations sont proposées pour **une durée déterminée et un nombre de personnes déterminées (enfants inclus)** selon les termes de la réservation.

ASSURANCE

Il appartient au client de se garantir contre les risques locatifs qu'il peut encourir (vérifier s'il possède une Assurance « Villégiature »). L'hôtel Bellachat se dégage toute responsabilité en cas de vol, détérioration et cambriolage des lieux loués.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée l'hôtel prélève sur le N° de carte fournie, le montant de la première nuit.

En cas d'annulation tardive ou de non présentation, l'hôtel prélève, sur la carte de crédit fournie, le montant total de la réservation.

INTERRUPTION DE SEJOUR

Tout séjour interrompu ou toute prestation non utilisée après la date de prise d'effet (le 1^{er} jour) , du fait du client, pour quelque raison que ce soit, ne peut donner lieu à quelconque remboursement.

En cas de contestation, le Tribunal d'Annecy est reconnu comme seul compétent.

Le locataire, après avoir pris connaissance des conditions générales, les accepte et signe en connaissance de cause.

Date

lu et approuvé

signature

SARL Hôtel BELLACHAT 3815 Route des Confins 74220 LA CLUSAZ

Établissement habilité Tourisme par arrêté préfectoral N° HA.074.08,0006